



**Par dépôt électronique, courriel et poste**

Le 20 octobre 2015

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2016  
Votre dossier : R-3934-2015  
Notre dossier : R050915 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport (le « Transporteur »), selon la décision D-2015-157, doit produire ses réponses aux demandes de renseignements de la Régie de l'énergie (la « Régie ») et des intervenants le 21 octobre 2015, dans le dossier décrit en rubrique.

Or, le Transporteur, malgré la mobilisation de ses équipes et les efforts consentis, ne sera pas en mesure de produire ses réponses à cette date.

Le Transporteur demande une prolongation du délai de dépôt de ses réponses au 23 octobre 2015 à 16h30. Avec égards, ce délai supplémentaire n'aura pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement de l'audience. Si la Régie accueille cette demande, le Transporteur informe la Régie qu'il est disposé à réduire la période prévue pour le dépôt de ses demandes de renseignements aux intervenants. Ainsi, l'échéance de dépôt de la preuve des intervenants pourrait être reportée au 2 novembre 2015 alors que l'échéance de dépôt des demandes de renseignements aux intervenants du 9 novembre 2015 serait maintenue.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Intéressés (par courriel seulement)